

SÉANCE DU MERCREDI 5 SEPTEMBRE 2018

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Anne Froidevaux (PDC), présidente

Scrutateurs : Bernard Varin (PDC) et Nicolas Maître (PS)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : Rosalie Beuret Siess (PS), Damien Chappuis (PCSI), Danièle Chariatte (PDC), Pierre-André Comte (PS), Josiane Daepf (PS), Vincent Eschmann (PDC), Pierluigi Fedele (CS-POP), André Henzelin (PLR) et Dominique Thiévent (PDC)

Suppléants : Jâmes Frein (PS), Blaise Schüll (PCSI), Fabrice Macquat (PS), Valérie Bourquin (PS), Michel Saner (PDC), Esther Gelso (CS-POP), Michel Tobler (PLR) et Josiane Sudan (PDC)

(La séance est ouverte à 8h30 en présence de 59 députés et de l'observateur de Moutier.)

1. Communications**2. Questions orales**

- Pauline Queloz (Ind.) : Emoluments de l'Office des véhicules et analyse de M. Prix (satisfaite)
- Quentin Haas (PCSI) : Etude concernant le subventionnement des hôpitaux par les cantons et situation dans le Jura (satisfait)
- Christian Spring (PDC) : Réfection du revêtement de la route Courroux–Vicques (satisfait)
- Raphaël Ciocchi (PS) : Démantèlement des services postaux et action concrète du Gouvernement (partiellement satisfait)
- Noël Saucy (PDC) : Histoire jurassienne enseignée dans le cadre de la formation des policiers (satisfait)
- Thomas Stettler (UDC) : Financement du fonds des déchets pour l'assainissement des sites pollués par la taxe au sac (partiellement satisfait)
- Alain Lachat (PLR) : Indemnités pour l'entretien d'animaux domestiques pour les bénéficiaires de l'aide sociale ? (satisfait)
- Yves Gigon (Ind.) : Appel d'offres de La Poste pour le nettoyage de ses locaux et discrimination des entreprises romandes (satisfait)
- Romain Schaer (UDC) : Indemnisation des entreprises pour le prélèvement de l'impôt français à la source auprès des frontaliers ? (partiellement satisfait)
- Alain Schweingruber (PLR) : Aide aux agriculteurs suite à la sécheresse de l'été 2018 (satisfait)
- Loïc Dobler (PS) : Disparition des guichets CFF et CJ desservis par du personnel (non satisfait)
- Françoise Chaignat (PDC) : Travaux de réfection sur le giratoire des Emibois (satisfaite)
- Jâmes Frein (PS) : Régime transitoire pour le contrôle médical des conducteurs seniors jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance fédérale (non satisfait)

Présidence du Gouvernement

3. Motion no 1216

Pour que la ville de Moutier soit représentée dans le Parlement jurassien au cours de la législature 2021-2025
Rémy Meury (CS-POP)

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de refuser la motion.

Le groupe PCSI propose la transformation de la motion en postulat, ce que le motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 1216a est refusé par 43 voix contre 15.

4. Postulat no 385

Vers une meilleure représentativité femmes-hommes au Parlement jurassien
Christophe Terrier (VERTS)

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose d'accepter le postulat.

Au vote, le postulat no 385 est accepté par 44 voix contre 8.

5. Interpellation no 887

CFF Cargo : avenir des points de desserte dans le canton du Jura ?
Vincent Hennin (PCSI)

(Reportée à la prochaine séance.)

6. Question écrite no 3024

Publications dans le Journal officiel
Pierre Parietti (PLR)

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

7. Question écrite no 3032

Processus de communication de l'administration cantonale... sous haute surveillance ?
Nicolas Maître (PS)

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

Département des finances

8. Modification de la loi concernant la circonscription de la République et Canton du Jura en trois districts (deuxième lecture)

Au vote, en deuxième lecture, la modification de la loi est adoptée par 56 députés.

9. Décret concernant l'administration financière des communes (deuxième lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Article 18, alinéa 1

Texte adopté en première lecture :

¹ L'exécutif soumet, chaque année, les comptes à l'approbation du législatif avant le 31 mai qui suit la fin de l'exercice. Il en est responsable.

Commission et Gouvernement :

¹ L'exécutif soumet, chaque année, les comptes à l'approbation du législatif avant le 30 juin qui suit la fin de l'exercice. Il en est responsable.

Au vote, la proposition de la commission et du Gouvernement est acceptée par 56 députés.

Les autres articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en deuxième lecture, le décret est adopté par 52 députés.

10. Modification de la loi sur la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est adoptée par 46 députés.

**32. Résolution no 182
Pas de délocalisation des activités de la Loterie romande
Rémy Meury (CS-POP)**

Développement par l'auteur.

Au vote, la résolution no 182 est acceptée par 56 députés.

Les procès-verbaux nos 47 et 48 sont acceptés tacitement.

La séance est levée à 12.10 heures.

Delémont, le 6 septembre 2018

La présidente :
Anne Froidevaux



Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître

